

**COMMISSION SUR LES TRANSPORTS, LES DÉPLACEMENTS DURABLES ET LA
SÉCURITÉ**

2^e séance – 16 avril 2026 – 15 h 04 à 16 h 34

Salle de direction, rez-de-chaussée

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Catherine Craig-St-Louis, présidente et conseillère municipale – District du Carrefour-de-l'Hôpital (13)

Isabelle N. Miron, vice-présidente et conseillère municipale – District de l'Orée-du-Parc (9)

Edmond Leclerc, membre élu et conseiller municipal – District de Buckingham (19)

Pier-Adam Turcotte – Action Vélo Outaouais – En visioconférence

Christine Charlebois, représentante des enjeux d'accessibilité – En visioconférence

Alexandre Wolford, membre citoyen

Émilie Rachiele-Tremblay, membre citoyenne

Joël Éric Olinga Mebada, membre citoyen

Secrétaire

Anick Fortin – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Claude Martine, directeur par intérim – Service de la mobilité (SM)

Nadine Lafond, cheffe de service, planification – SM

Geneviève Emery, cheffe de service par intérim, sécurité et gestion de la mobilité – SM

Thierry Clément, coordonnateur, planification – SM

Olivier Viger Beaudin – coordonnateur, planification – SM

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Autres personnes présentes

Un citoyen – En visioconférence

ABSENCES :

Myriam Nadeau – Réseau des centres d'expertise en mobilité

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidence constate le quorum et ouvre la séance publique à 15 h 04.

La séance publique est enregistrée. Il sera possible de visionner l'enregistrement sur le site Web de la Ville.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Émilie Rachiele-Tremblay

Appuyé par Edmond Leclerc

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé.

4. Dépôt et suivi du procès-verbal de la séance tenue le 5 février 2026

Le procès-verbal de la 1^{ère} séance tenue le 5 février 2026, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé.

5. Période questions du public

Un suivi est effectué relativement à la correspondance reçue par courriel de l'Association des résident(e)s de l'île de Hull concernant des enjeux de sécurité à l'intersection des boulevards Maisonneuve et Allumettière, notamment en ce qui a trait à la cohabitation entre les piétons, les cyclistes et les véhicules. Il est précisé qu'une réponse a été transmise au requérant par le Service de la mobilité et que celle-ci était de nature administrative.

6. Guide de corridors scolaires – Présentation

Une présentation a été faite par Olivier Viger-Beaudin, Coordonnateur, du Service la mobilité concernant le nouveau Guide des corridors scolaires, actuellement en phase pré finale. L'objectif de la présentation est d'informer les membres du nouveau Guide des corridors scolaires et de recueillir leurs commentaires et suggestions.

Le guide vise à clarifier le concept de corridor scolaire, à uniformiser les processus de traitement des demandes et à préciser les rôles des intervenants. La présentation a porté sur les critères d'implantation des corridors, l'introduction de la notion de zones à risque, ainsi que sur les nouveaux processus pour les demandes de corridors scolaires. Les prochaines étapes incluent la finalisation du guide en 2026, sa mise en application progressive et son éventuelle formalisation en directive administrative.

Isabelle N. Miron arrive à 15 h 25.

À la suite de la présentation, plusieurs échanges ont porté sur l'introduction de la notion de zones à risque et sur ses impacts potentiels. Des préoccupations ont été soulevées quant au fait que l'identification de zones à risque puisse limiter l'implantation de corridors scolaires et réduire l'accès aux déplacements actifs pour les élèves. Il a été précisé que, dans ces situations, le corridor scolaire ne serait pas implanté et que le transport scolaire serait alors privilégié lorsque les déplacements actifs ne sont pas jugés sécuritaires.

La question de l'arrimage avec le transport scolaire a également été soulevée, notamment lorsque des corridors ne peuvent être implantés pour des raisons de sécurité. Les échanges ont mis en évidence l'importance de maintenir un dialogue avec les centres de services scolaires afin d'évaluer l'usage réel des solutions alternatives proposées.

Plusieurs interventions ont mis en lumière le fait que les enjeux liés aux zones à risque concernent non seulement les enfants, mais également d'autres populations vulnérables, telles que les personnes âgées ou à mobilité réduite, et que ces zones pourraient servir d'outil de planification pour de futures améliorations des infrastructures.

Des échanges ont également eu lieu concernant les zones à risque, la priorisation des interventions et l'état d'avancement du dossier. Le Service de la mobilité a indiqué être au début du processus et a rappelé que les décisions sont souvent conditionnées par les infrastructures existantes, tout en exprimant la volonté d'expliquer de façon documentée pourquoi certains corridors scolaires ne peuvent être implantés.

Il est précisé que la mise en œuvre du guide se fera progressivement en rappelant que l'objectif demeure d'encourager les enfants à se rendre à l'école à pied, lorsque les conditions le permettent. Il est également mentionné l'importance de considérer des solutions alternatives lorsque des secteurs sont identifiés comme zones à risque.

7. Bilan 2025 et planification 2026 du Plan directeur vélo – Présentation

Thierry Clément, coordonnateur à la planification au Service de la mobilité, présente les objectifs de la présentation, soit d'informer les membres des principales actions réalisées en 2025 dans le cadre du Plan directeur du réseau cyclable et de dresser un portrait des actions planifiées en 2026.

Le bilan 2025 met en lumière les réalisations en matière d'aménagements cyclables, de sécurité, d'entretien, d'éducation et d'encouragement à la pratique du vélo, ainsi que l'apport significatif de financements externes via des programmes provinciaux d'aide financière. La planification 2026 présente quant à elle les projets en cours et à venir, sous réserve des autorisations budgétaires, et s'inscrit dans la poursuite du développement et de l'amélioration du réseau cyclable sur le territoire de la Ville de Gatineau.

À la suite de la présentation, un membre a souligné que le groupe Action Vélo Outaouais a réalisé plusieurs activités en lien avec le vélo et s'est questionné quant à l'absence de celles-ci dans le bilan présenté. Le Service a indiqué qu'il s'agissait malheureusement d'un oubli et a précisé que ces activités seraient intégrées.

Joël Éric Olinga Mebada quitte la séance à 16 h 11. Le quorum est maintenu.

La vice-présidente a mentionné qu'un court tronçon manquant permettrait de mieux relier la municipalité de Chelsea au secteur de l'Orée-de-Parc, tandis que la présidente a également fait référence à un lien manquant sur la montée St-Amour. Les échanges ont mis en évidence l'importance de la collaboration intermunicipale afin d'assurer la continuité du réseau cyclable.

Un membre a questionné le comptage des cyclistes. Le Service a expliqué que la Ville dispose actuellement de deux compteurs permanents, tout en soulignant certaines limites liées à l'équipement disponible. Il a été précisé que la reddition de comptes des projets avec aide financière se fait généralement 18 mois après la réalisation des projets.

Enfin, des questions ont été soulevées concernant le financement du Plan directeur du réseau cyclable, notamment en lien avec les 8 M\$ mentionnés dans la présentation et l'existence d'un plan pour le financement global estimé à 65 M\$. Des précisions sont apportées concernant le cadre budgétaire et la répartition des financements, tout en rappelant que le premier plan avait été financé par un règlement d'emprunt de 30,5 M\$.

Joël Éric Olinga Mebada rejoint la séance à 16 h 21.

8. Suivis – Dossiers généraux

8.1. Retour sur l’invitation de la Commission du développement du territoire et de l’habitation – Séance du 12 février 2026

Il est mentionné que des enjeux liés à la mobilité ont été abordés dans le cadre des échanges, notamment en lien avec la révision du schéma d’aménagement.

8.2. Retour sur l’invitation de la Commission de l’environnement et de la lutte aux changements climatiques – Séance du 9 avril 2026

Il est mentionné que la présentation portait sur le Plan directeur des bornes de recharge publiques et résidentielles, incluant des éléments de planification et de déploiement.

8.3. Vision stratégique Gatineau 2026

La Vision stratégique Gatineau 2036 a récemment été adoptée par le Conseil municipal et que la mobilité durable y occupe une place importante.

8.4. Partenariat climat Outaouais

Les chantiers du Partenariat climat Outaouais, notamment le chantier mobilité, se poursuivent.

9. Divers

9.1 Suivi des recommandations, s’il y a lieu – Plan de travail 2026 de la Commission

La présidente mentionne que le plan 2026 de la Commission a été adopté au conseil municipal le 17 mars dernier et qu’un mandat lui a été confié comme présidente de la Commission.

10. Date de la prochaine séance : 21 mai 2026

La prochaine séance aura lieu le 21 mai.

La présidence remercie Joël Éric Olinga Mebada, membre citoyen de la Commission, pour son engagement et sa contribution au cours de son mandat.

11. Levée de la séance

Il est proposé par Edmond Leclerc

Appuyé par Émilie Rachiele-Tremblay

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 16 h 34.

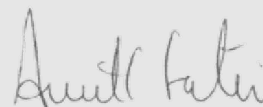
Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière



PRÉSIDENTE
CATHERINE CRAIG-ST-LOUIS



SECRÉTAIRE
ANICK FORTIN